Automne 2019 - n°3

# LA PLUME NATURALISTE

La **Forêt du Bourgailh** n'échappe malheureusement pas à un **envahissement par certaines espèces exotiques**. Au fur et à mesure de ces dernières années, il a pu être observé sur le site différentes espèces floristiques invasives comme la renouée du Japon, la jussie à grandes fleurs, le souchet robuste, le raisin d'Amérique, le cerisier tardif ou encore le ragondin, gambusie et l'écrevisse de Louisiane dans la catégorie faune.

La présence de certaines **espèces de flores envahissantes aquatiques ou de ripisylve** porte non seulement un impact négatif direct sur la flore et la faune endémiques (concurrences, eutrophisation), mais peut aussi **profiter à la faune invasive** comme la gambusie, petit poisson qui n'a pas besoin de beaucoup d'eau, ou encore l'écrevisse de Louisiane qui jeune, dévore de grandes quantités de végétaux. Ainsi la **pression sur les espèces endémiques** est **multiple** et on peut constater un changement net de paysage sur une partie de la rivière du Peugue (voir notes sur carte) avec l'envahissement par la jussie et la renouée du Japon en particulier.

L'écrevisse de Louisiane étant une espèce très destructrice, Laurent Rousserie, Nicolas Petit et Linda Pouchard ont formé une équipe de comptage à vue pour un premier bilan estival de cette Espèce Exotique Envahissante. Sur une portion de seulement 150m en amont de la rivière, ont été recensés 65 individus…

## ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE : ZOOM SUR L'ÉCREVISSE DE LOUISIANE

Avec la mondialisation et les échanges venant de tout pays, la rapide circulation intentionnelle et accidentelle des espèces exotiques est à son maximum (bateau, train, avion, voiture…). De nombreuses espèces arrivent sur le sol français chaque année (+ de 1000), mais rares sont celles qui s'acclimatent (une ou deux centaines) et sont encore plus rares, celles qui ont un impact négatif sur nos écosystèmes. Cela reste bien entendu, source de graves problèmes. Ces dernières sont appelées Espèces Exotiques Envahissantes.

Ces espèces sont dîtes envahissantes ou invasives pour leur capacité à se répandre à grande vitesse sur une portion de territoire plus ou moins grande, pour leur capacité à étendre leur zone de dispersion, mais aussi pour leur capacité élevée et prématurée de reproduction par rapport aux espèces endémiques, et notamment pour leur incidence directe sur la flore et la faune présentes (nourriture, prédation…).

En région Nouvelle-Aquitaine, on compte, reconnues comme telles, une quarantaine d'EEE floristiques et moins d'une dizaine pour la faune. C'est cette dernière catégorie qui nous intéresse ici, avec en particulier : le ragondin, le vison d'Amérique, la tortue de Floride, la grenouille Taureau et l'écrevisse de Louisiane. On remarque que ces espèces viennent toutes du continent américain avec lequel nous partageons des similitudes de types climatiques et d'espèces végétales ou animales.

Source chiffrée sur les EEE : Étonnants envahisseurs, de Vincent Albouy, éditions QUA GIE, 2017, 160 pages.
Les EEE faune en Nouvelle-Aquitaine : http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/especes-exotiques-envahissantes-a1719.html

**Présentation de *Procambarus clarkii***

L'écrevisse de Louisiane possède d'impressionnants atouts qui expliquent son caractère envahissant dans nos latitudes. Pour commencer, elle a la capacité de couvrir un éventail d'habitats (marais, lac, eaux polluées, souterrains, rivières…) pouvant parcourir jusqu'à 3km par jour de territoire aquatique ou terrestre et elle peut s'adapter rapidement à de nouvelles conditions environnementales.

Dotées de deux puissantes et imposantes pinces, elle se montre très vorace envers les plantes immergées (phytophage détritivore), mais aussi zoophage quand elle est jeune (têtards, larves, mollusques, petits poissons…). Elle peut provoquer une fragilisation des berges avec le creusement de ses nombreux terriers qui l'aident à survivre jusqu'à 4 mois durant une sécheresse ou un gel.

Avec en moyenne moins de deux ans d'espérance de vie (6 ans maximum), *Procambarus clarkii* est capable de se reproduire dès son 6ème mois et peut pondre jusqu'à 600 oeufs jusqu'à 3 fois par an durant une période de 3 mois environ, contrairement à nos écrevisses locales (*Astacus astacus* par exemple) qui ont une maturité sexuelle tardive, une ponte d'environ 150 oeufs maximum et seulement une fois par an.

Coriace, l'écrevisse de Louisiane s'adapte très bien aux eaux peu oxygénées, de haute salinité, ou encore impactées par divers types de pollutions grâce à sa haute capacité de stockage des métaux lourds dans son hépatopancréas*.

La somme des ces quelques éléments constitutifs de l'écologie de *Procambarus* privilégie cette espèce dans nos éco-systèmes où ses prédateurs naturels sont absents. A cette liste, on peut ajouter le changement climatique qui contribuera probablement au développement de son installation.

**Constat et hypothèses de travail**

Lors d'une soirée de l'été dernier, Laurent Rousserie (Directeur, guide naturaliste), Nicolas Petit (Responsable pédagogique, naturaliste) et moi-même avons prospecté un tronçon de la rivière Peugue où l'on avait particulièrement pu constater la présence de *Procambarus clarkii.* Nous avons compté à vue 65 individus essentiellement adultes sur 150m de voie d'eau. Nous avons aussi pu constaté que cette partie du Peugue était particulièrement recouverte par la jussie *Ludwigia grandiflora*, plante originaire d'Amérique du Sud, dans laquelle les écrevisses semblaient se cacher facilement. La jussie à grandes fleurs est elle aussi considérée comme une Espèce Exotique Envahissante, elle provoque entre autres, l'eutrophisation de la rivière et la disparition des espèces animales aquatiques autochtones et des espèces végétales locales de la ripisylve.

Serait-il possible que l'envahissement par la jussie favorise la présence de l'écrevisse de Louisiane dans la rivière Peugue ? Si oui, ne faudrait-il pas tenter une lutte contre la plante pour observer l'évolution de l'écrevisse dans un premier temps ?

Ou alors, ne serait-il pas nécessaire et plus efficace de lutter de façon concomitante contre ces deux espèces envahissantes quelle que soit leur interaction ou inter-dépendance ?

**Perspective de gestion et démarche de suivi de l'espèce**

Nous avons dores et déjà consulté différents collègues professionnels de la gestion de sites classés afin de procéder au mieux dans notre suivi du *Procambarus clarkii*. Il semblerait que les études de suivi de cette EEE se fassent sur le long terme.

En attendant de connaître les détails du nouveau plan de gestion récemment signé, nous avons décidé de poursuivre nos inventaires de comptage à vue en suivant un protocole simple comprenant plusieurs passages crépusculaires ou nocturnes au printemps et en été. Cette action d'équipe nous permettra d'améliorer nos connaissances et sur cette base, de participer à une gestion se rapprochant au mieux des besoins de cet Espace Naturel Sensible qu'est la Forêt du Bourgailh.

*D'après « L'Atlas des écrevisses d'Aquitaine 2013-2016 », Plan Régional d'Actions 2014-2017 Aquitaine en faveur de l'écrevisse à pattes blanches.

Cartographie des zones prospectées lors du comptage à vue des écrevisses de Louisiane, Forêt du Bourgailh, association Ecosite du Bourgailh, Pessac.

Rédaction et carte : Linda Pouchard
Photographie cc : Écrevisse de Louisiane *Procambarus Clarkii*
*de Thierry Arbault* www.floredefrance.com